

Brevet fédéral

Session 2023

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :
 Adresse : NP / Localité :
 Tél. privé : Tél. portable :
 E-mail : Véhicule no de plaque :
 Origine (commune et canton) :
 Date de naissance : Profession :
 IBAN : No AVS :

Formation antérieure

CFC obtenu dans la profession de Année

Autres formations : Année

Orientation du brevet : agriculteur viticulteur caviste aviculteur maraîcher paysanne

Veuillez vous inscrire uniquement pour les modules que vous suivrez en 2022-2023

Modules de gestion obligatoires	Ecolage	Taxe examen
<input type="checkbox"/> B01 - Compétences personnelles et méthodologiques	640.00	-
<input type="checkbox"/> B02 – Rentabilité de l'exploitation, préparation à l'examen écrit de gestion (épreuve 1) – <i>à suivre obligatoirement lors de la première année de cours</i>	1'840.00	Facturé par Agora
<input type="checkbox"/> B02 – Examen final, préparation et suivi du dossier de l'examen final (épreuve 3 et 4 – dossier et visite)	gratuit	
<input type="checkbox"/> B03 - Marketing	880.00	-
B04 - Gestion du personnel		
<input type="checkbox"/> avec attestation AGRITOP	640.00	380.00
<input type="checkbox"/> sans attestation AGRITOP	880.00	140.00

Modules techniques de production, à choix <i>un des 3 modules est obligatoire pour l'examen écrit de brevet « épreuve 2 »</i>	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> LW01 - Grandes cultures	1'440.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW02 - Production fourragère et conservation des fourrages	1'680.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> LW04* - Production fourragère et conservation des fourrages en production biologique	1'680.00	140.00	6

Modules secondaires agricoles	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> LW05 – Bétail laitier	1'440.00	140.00	6
<input type="checkbox"/> Tronc commun des modules d'engraissement LW07, LW08 et LW09 <u>obligatoire lors de la première inscription à l'un des trois modules</u> (offre commune avec Grangeneuve)	640.00	-	-
<input type="checkbox"/> LW07 - Engraissement de gros bétail	400.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> LW08 - Détention de vaches mères et production de viande bovine extensive	400.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> LW09 - Engraissement de veaux	240.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW10 – Soins aux onglons (a lieu à Grangeneuve)	880.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW12 – Insémination des bovins	880.00	50.00	2
<input type="checkbox"/> LW13 – Elevage et garde des ovins (a lieu à Châteauneuf)	880.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> LW17 – Fabrication fromagère sur l'alpage	720.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> LW18* – Module supplémentaire en grandes cultures ! le module LW01 doit être acquis préalablement	720.00	140.00	3
<input type="checkbox"/> LW20* partie A – Approfondissement en santé des bovins (Herd manager) ! le module LW05 doit être acquis préalablement	1'680.00	140.00	4

Modules généraux	Ecolage	Taxe examen	Pts
<input type="checkbox"/> BF07 – Offres de formation à la ferme	560.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF09 * – Travaux pour tiers	1'040.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF13 – Production d'oeufs (a lieu à Aviforum. Zollikofen)	Fact. par Aviforum	140.00	3
<input type="checkbox"/> BF14 – Alimentation et ménage sur l'exploitation : se débrouiller au quotidien	880.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF17 – Fruits à pépins (cours à Marcelin les mardis) **	1'680.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF18 – Fruits à noyaux (cours à Marcelin les mardis) **	1'680.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF19 – Petits fruits (bases) (a lieu à Châteauneuf)	1'360.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF 21 – Arbres fruitiers à hautes tiges (cours à Marcelin les mardis) **	1'360.00	140.00	4
<input type="checkbox"/> BF28 – Techniques agricoles	720.00	140.00	2
<input type="checkbox"/> BF29 – Constructions	720.00	140.00	2

*Offre en coordination romande, les cours peuvent avoir lieu à l'Arc Jurassien, à Grangeneuve, Châteauneuf ou Agrilogie

** pas compatibles avec d'autres modules se déroulant le mardi

Le/la soussigné(e) confirme avoir pris connaissance des informations et conditions de la page 3 et demande son admission aux cours modulaires de brevet agricole

Lieu et date :

Signature :

Annexe à joindre au formulaire d'inscription :

– photocopie CFC ou autres diplômes

Délaï d'inscription : 31 août 2022

Brevet fédéral

Session 2023

Brevet agricole – informations et conditions

Etre au bénéfice d'un CFC agricole ou d'un CFC du champ professionnel de l'agriculture.

Ce bulletin d'inscription tient lieu de bulletin de commande sur la base duquel sera établie la facture de l'écolage. L'écolage de chaque module sera facturé en décembre 2022. En cas de désistement d'un ou plusieurs modules, vous êtes tenu-e-s d'en informer par écrit le centre de formation (mail suffit à virginie.perrin@vd.ch) **jusqu'au 30 novembre**. Passé cette date, la totalité des modules pour lesquels le candidat s'est inscrit sera facturée. Pas de remboursement possible, même pour les modules qui n'auraient pas encore débuté. Les taxes d'examens seront facturées en juin 2023.

Coûts

Ecolage des modules :	selon indication sur formulaire d'inscription
Taxes examens modulaires :	140.- par module
Examens finaux de brevet (facturés par Agora)	
• Epreuve 1 (écrit de gestion)	150.-
• Epreuve 2 (techniques de production)	150.-
• Epreuves 3 et 4 (dossier et visite)	760.-
Matériel, supports et photocopies	coût effectif

Les modules obligatoires doivent être suivis au plus tard en même temps que les premiers modules secondaires.

Vous recevrez, en octobre 2022, un formulaire d'inscription pour les examens finaux (épreuves 1, 2, 3 et 4 - envoyé par AGORA).

Les modules ne sont organisés que si le nombre d'inscrits est suffisant.

Le candidat consent à ce que ses données personnelles soient publiées.

Le formulaire d'inscription doit être retourné, par courrier Recommandé au secrétariat d'Agrilogie, Ch. de Grange-Verney 2, 1510 Moudon pour le **31 août 2022**, dernier délai. Les inscriptions tardives ne seront pas prises en considération.